

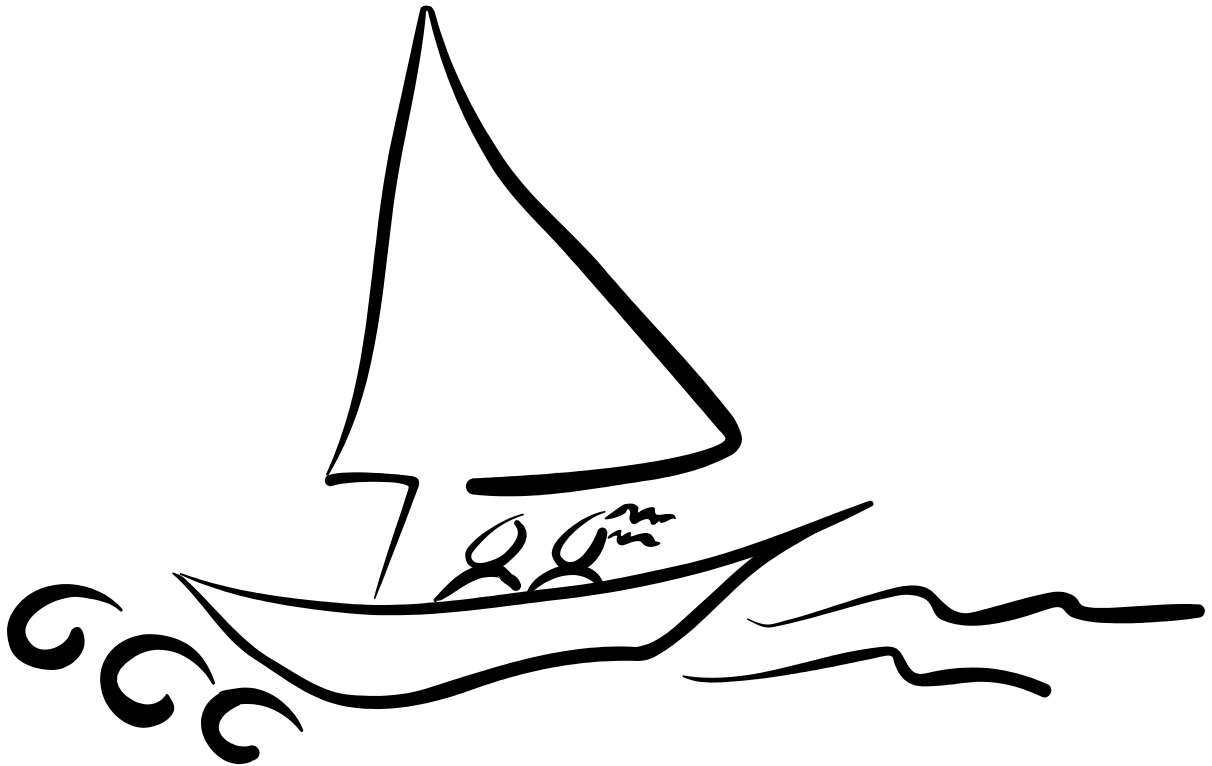
L'ÉCHO DU LAC XAVIER

VOL. XXXVII

ÉDITION No. 1

JUIN 2017

CORPORATION DES RÉSIDENTS DU LAC XAVIER



Corporation des résidents du lac Xavier



Corporation des résidents du Lac Xavier
VIVRE en HARMONIE

Corporation du Lac Xavier (administration@laxavier.ca)
1098, rue de Saint-Jovite, CP 4506, Mont-Tremblant (QC), J8E 1A1

MOT DE VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers résidents,

En 2017, une centaine de résidences bordent les rives du lac Xavier. Vivre en harmonie et profiter de ce merveilleux plan d'eau, tel est le souhait des riverains.

Depuis au-delà de 35 ans, la Corporation des résidents du lac Xavier, grâce à la générosité et à l'implication de ses membres, poursuit ses efforts pour atteindre ses objectifs. On ne peut douter de l'attachement des résidents pour le lac Xavier puisqu'au fil des ans plus d'une soixantaine de personnes ont œuvré au sein du conseil d'administration ou sur différents comités.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler les objets pour lesquels la Corporation a été constituée en 1981 et qui sont, comme vous le constaterez, encore très pertinents aujourd'hui.

Protéger la santé du lac Xavier, c'est ce qui nous tient à cœur!

Carolle Bouchard, présidente

Les objets pour lesquels la corporation a été constituée (1981)

- 1- Maintenir la qualité actuelle des eaux du lac Xavier et de ses affluents, l'améliorer et les dépolluer si nécessaire.
- 2- Protéger le littoral, les rives et l'encadrement forestier du lac Xavier et de ses affluents contre toutes formes de dégradation et les régénérer si nécessaire.
- 3- Sensibiliser les citoyens aux problèmes de la nature et de la qualité de l'environnement.
- 4- Effectuer auprès des Services de Protection de l'Environnement les démarches qui s'imposent pour obtenir les études et les services du Programme des Lacs. (RSVL)
- 5- Effectuer auprès de la Municipalité et des Gouvernements Provincial et Fédéral des démarches qui s'imposent pour obtenir des règlements visant à enrayer la pollution des eaux et à protéger la nature.
- 6- Faire toute démarche pour promouvoir la sécurité aquatique et faire respecter les règlements municipaux et provinciaux à cette fin.
- 7- Amorcer toute démarche connexe visant directement ou indirectement à améliorer la qualité de la vie.
- 8- Faire front commun avec la Fédération des Associations pour la protection de l'environnement (FAPEI) et les Associations ou Corporations existantes pour obtenir des autorités gouvernementales les lois cadres, les règlements et le budget qui assureront la protection des lacs.
- 9- Organiser tous les loisirs. *

** Note explicative : la Corporation est responsable de toutes les activités organisées à partir de la descente publique ou du terrain de loisirs du lac Xavier.*



Informations générales

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site Internet de la Corporation des résidents du lac Xavier à l'adresse suivante : www.lacxavier.ca . Vous y trouverez le calendrier des activités, des nouvelles, le Code de Vie ainsi que les liens utiles relatifs à la Municipalité de la Conception, à la MRC des Laurentides et autres documents en lien avec la qualité de l'eau et de l'environnement.

Cotisations 2017

Le prix de la cotisation reste inchangé, au prix de 40\$. Nous vous incitons vivement à renouveler votre participation à titre de membre de la Corporation des résidents du Lac Xavier.

Il est maintenant possible de cotiser par INTERAC, voici la procédure :

- 1) Avec votre institution financière, vous devez avoir l'option Interac
- 2) Transférer le montant à l'adresse lacxavier@outlook.com
- 3) Choisissez une question et mot de passe pour le transfert
- 4) Envoyez le mot de passe par courriel à lacxavier@outlook.com avec vos informations personnelles (Noms, adresse, courriel, montant de cotisation, dons)

Si vous avez des problèmes d'utilisation, n'hésitez pas à communiquer avec lacxavier@outlook.com

Merci pour votre fidélité.

Navigation Responsable

Lors de la prochaine ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du 11 juin 2017 le Conseil d'administration déposera un document proposant une «Entente de courtoisie pour une navigation responsable»

Ce document sera présenté au point 6 de l'ordre du jour et vos commentaires seront bienvenus.

Rencontre 5 à 7

Cette rencontre des résidents du lac Xavier à la fin de l'été est devenue une tradition! Échanges entre voisins, accueil des nouveaux propriétaires, discussions sur les activités de votre Corporation etc.

Tout est prétexte aux échanges amicaux autour d'un goûter qui vous est offert.

Seules les consommations sont à votre discrétion.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer, **samedi le 16 septembre 2017**, à l'Hôtel de Ville de La Conception.



Analyse d'eau

Le coût de l'analyse d'eau annuelle sera de \$25, la distribution des bouteilles de prélèvement et cueillette se fera **le dimanche 30 juillet 2017**.

Pour les résultats de 2016, veuillez consultez notre site internet (<http://www.lacxavier.ca/calendrier.php>)

Ensemencement

Cette année, le comité a ensemencé le 5 mai :

- 200 ombles de fontaine de 10 à 12 pouces
- 644 ombles de fontaine de 9 à 11 pouces

Montant de la facture : \$2050.00

Les dates d'ouverture et de fermeture de la pêche: 28 avril 2017 au 17 septembre 2017.

La limite quotidienne de prises par permis incluant les poissons pris et gardés est de: 10 ombles de Fontaine, 2 Touladis de 55 cm et plus. (Longueur totale soit du bout du museau au bout de la queue).

Nous sommes dans la zone 10. Vous trouverez tous les règlements du gouvernement sur le site : <http://peche.faune.gouv.qc.ca>

Aux noms de Gaétan Alarie, Maurice Lajeunesse, Robert Shareck et Anna Della Rosa, merci pour votre participation financière, merci d'initier les plus jeunes à cette activité et bonne pêche 2017.

Développement au lac Xavier

M. Bigras nous a informés qu'il a procédé à la subdivision de 8 terrains pour des PROPRIÉTÉS EXCLUSIVES BORD DE L'EAU, côté chemin des Érables. L'accès sera possible par le chemin des CHIC SHACK et d'un chemin privé jusqu'au lac Xavier. Les plans et devis ont été présentés et acceptés par le CCU (comité consultatif d'urbanisme) et les élus de la municipalité de La Conception.

Plus de détails seront donnés à l'Assemblée générale annuelle du 11 juin 2017.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2017

Parution du journal l'Écho du Lac Xavier	Semaine du 29 mai 2017
Assemblée générale annuelle *	Dimanche le 11 Juin 2017, à 10:00
Analyses d'eau	Dimanche le 30 juillet 2017
Rencontre 5 à 7	Samedi le 16 septembre 2017

***L'Hôtel de Ville**, Salle Alfred Pilon, La Conception.

Afin que les personnes aient le temps d'échanger, jus, café et collation seront disponibles à compter de 9h30. Vous pourrez payer votre cotisation lors de la réunion.

